







Le Conseil Citoyen Crêt de Roc-Soleil :

- C'est avant tout un espace d'échanges, de contribution où l'on construit ensemble.
- C'est un espace relais entre les habitants du quartier et les décideurs dans l'élaboration des projets de la ville.

Nous, conseillers citoyens du quartier Crêt de Roc Soleil, nous nous engageons à :

- Ecouter et porter la parole des habitants du quartier auprès des organismes compétents.
- Encourager et accompagner les propositions constructives des habitants du quartier.
- Etre neutre politiquement, religieusement.

3 Nos objectifs sont de :

- Promouvoir notre territoire
- Faciliter la communication et donner de l'information aux habitants
- Valoriser les qualités du quartier

4 Notre rôle, notre mission :

Le Conseil Citoyen se positionne en tant qu'interlocuteur auprès des habitants et de tous ceux qui font la vie du quartier :

- ♦ Il est saisi ou se saisit de sujets et projets qui rentrent dans le champ de la politique de la ville pour émettre un avis.
- Il porte des projets et soutien ceux des habitants et des structures du quartier.
- Il est impliqué dans les projets d'aménagement du quartier.

Notre fonctionnement :

- Le Conseil Citoyen du quartier Crêt de Roc-Soleil compte 15 conseillers, 12 titulaires et 3 suppléants dans le respect de la parité, qui se retrouvent une fois par mois.
 - C'est une association collégiale citoyenne, sans Président désigné, qui permet de partager les idées à égalité.
 - Il est composé d'un collège d'habitants (tirés au sort à partir d'une liste) et d'un collège des associations et acteurs locaux (sur la base du volontariat).



Notre organisation :

- Production systématique de relevés de décisions des réunions, par un secrétaire de séance, qui seront publics auprès de la population.
- Ouverture au public de certaines séances du Conseil.
- Représentation à l'extérieur sous forme de binôme composé d'un habitant et d'un acteur du quartier.
- Un plan d'actions qui permet d'avoir une vision commune.
 - Décisions prises en groupe ou en réunion, selon les sujets à mains levées ou à bulletins secrets : les titulaires et les suppléants votent, quorum à 50 % + 1 voix.

Nous sommes à l'écoute des demandes et besoins des habitants

Venez nous rencontrer lors de nos permanences ou envoyez nous vos idées et/ou questions par mail (voir informations au dos).



Nous sommes force de proposition, dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 Février 2014

Pour nous contacter:

Permanence: Jours et lieux de permanence

Bloq: conseilcitoyencretderoc-soleil.blogspot.com/

Contact mail: roc.soleil42@gmail.com

Site: http://www.conseilscitoyens.fr/conseil/

42000-saint-étienne-crêt-de-roc-soleil

